

## Les perles de la Paracha : Tazria Metsora

Léilouy Nichmat Avraham Ben Mikhaël, 'Haï Victor Ben Yakouta, Jaqueline Bat Esther, Paula Yakouta Bat Rosette, Avraham Ben Rivka, Alain Eliahou Ben Sim'ha / Refoua Chelema Moché Ben Roubida, Sim'ha Bat Solika, Ora Claire Bat Rivka  
Ne pas transporter ce feuillet dans le domaine public pendant Chabbat

**Thèmes principaux de la Paracha:** les lois de pureté et d'impureté contractées par l'homme: les états d'impuretés dus à l'accouchement, aux tâches de lèpres (Tsaraat) et aux personnes ayant des flux.

### « Une colombe ou une tourterelle en expiation » (12, 6) (Tazria)

De façon générale, quand la Thora enjoint d'apporter un sacrifice volatile, elle demande d'apporter "deux tourterelles ou deux colombes". Dans cette formule, les tourterelles précèdent les colombes. Contrairement à notre verset qui fait exception. Pourquoi cette différence de position ?

Le *Baal Hatourim* explique que la particularité de ces deux types d'oiseaux tient à leur fidélité envers leur partenaire. La colombe tout autant que la tourterelle ne change pas de partenaire. Mais il y a une différence. Quand le partenaire de la colombe meurt, celle-ci peut s'accoupler à un autre mâle. Ce qui n'est pas le cas de la tourterelle qui restera alors seule jusqu'à la fin de ses jours. Ainsi, la fidélité de la tourterelle est encore plus grande que celle de la colombe. De façon générale, dans le choix du sacrifice volatile, la tourterelle est prioritaire à la colombe, du fait de sa plus grande fidélité. Néanmoins, dans le cas d'une femme qui a accouché, la Thora ne demande pas d'apporter deux oiseaux : soit un couple de tourterelles, soit un couple de colombes. Mais de n'offrir qu'un seul oiseau. Dans un tel cas, la Thora demande d'offrir prioritairement la colombe, et non la tourterelle, pour éviter de faire souffrir de solitude son partenaire. Alors que face à la mort de son compagnon, la colombe ira chercher un autre partenaire. En revanche, s'il fallait choisir la tourterelle en priorité, comme dans les autres cas de sacrifice volatile, alors cela causerait une souffrance à son partenaire, qui resterait alors seul toute sa vie. Cela témoigne de la préoccupation de la Thora même vis-à-vis de la souffrance d'un animal. Alors que sacrifier une tourterelle serait une plus belle Mitsva. Mais la Thora va jusqu'à renoncer à la grandeur de cette Mitsva, pour ne pas causer de souffrance à l'animal. La Thora nous apprend ici combien l'homme doit éviter de faire subir la moindre souffrance à toute créature, quand bien même il serait question de réaliser une Mitsva. Et s'il en est ainsi pour l'animal, alors qu'en serait-il d'éviter de causer la moindre peine à l'homme, créé à l'image d'Hachem ?! La souffrance que l'on pourrait infliger à son propre conjoint par exemple. Combien devrait-on veiller à ne pas lui causer de peine ni de vexation ! La pratique de la Thora ne peut être considérée comme justification valable d'un tel comportement.

### « Et la plaie, il ne la coupera pas » (13, 33) (Tazria)

Dans le cadre du thème des plaies, la Thora interdit de gratter la plaie pour l'enlever. Si un homme est frappé d'une tâche de Tsaraat (sorte de lèpre), il lui est interdit de tenter de l'effacer. Pour quelle raison ?

Le *Sefer Ha'Hinoukh* explique que la Thora enseigne là que quand Hachem met l'homme à l'épreuve, ce dernier ne doit pas se révolter contre Lui, ni chercher à s'échapper du Décret Divin qu'il refuse d'accepter. Au contraire, l'homme devrait plutôt se remplir de Emouna (foi) et accepter que le monde est dirigé par Hachem pour le Bien. Même si les Décisions Divines ne vont pas dans le sens de la volonté personnelle de l'homme éprouvé, Hachem sait ce qui est bien pour lui. En lui causant des souffrances, Il lui fait vivre cela pour obtenir un Bien meilleur. L'homme devrait parvenir à faire confiance à Hachem, exactement comme s'il faisait confiance à un grand médecin lui imposant des traitements douloureux avec une promesse de guérison. Hachem assure à l'homme éprouvé, la guérison en finalité. Alors, l'être éprouvé saura accepter ce que Hachem lui envoie, même si c'est douloureux, car il saura que Hachem recherche son véritable bien. Quand Hachem veut accorder à l'homme une grande lumière spirituelle, quand Il veut le rapprocher de Lui, si l'homme n'est pas prêt à recevoir ce Bienfait, il ne saura pas faire bon usage de ce Cadeau Divin. Et ce cadeau pourra le détourner du bien. Aussi, Hachem envoie au préalable certaines difficultés qui lui causent de la peine. Et de cette façon, s'il accepte la Volonté d'Hachem avec confiance, cette démarche permettra de le préparer et le construire en vue de recevoir ce don de Hachem, dans les meilleures conditions. Mais, le critère est de ne pas se révolter ni de se débattre pour échapper à la Décision Divine. Si l'homme éprouvé accepte de recevoir ce que Hachem lui envoie, s'il est conscient que Hachem est le Roi du monde, et nul ne peut échapper à Sa Royauté, alors cette acceptation le préparera à recevoir le Bien que Hachem lui destine. En revanche, l'homme qui se révolte envers Hachem, exprime implicitement une forme de réaction de rejet : « Ecarte-Toi de moi ! » Refusant ainsi la préparation que Hachem lui fait vivre pour le rapprocher de Lui et lui accorder ce Bien. L'interdiction de retirer la plaie de Tsara'at vient nous enseigner que l'attitude à adopter devant les épreuves, est l'acceptation de la Volonté Divine, avec la confiance que Hachem prépare notre Bien. Cela ne s'oppose pas aux démarches naturelles pour régler le souci. Mais l'essentiel se trouve dans la Emouna. Ensuite, Hachem saura "habiller" Sa Délivrance à travers les voies de la nature.

*« Du bois de cèdre et l'hysope » (14, 4) (Metsora)*

Dans le processus de purification du Metsora (sorte de lépreux), la Thora demande d'apporter du bois de cèdre et de l'hysope (une plante sauvage) qu'il faudra brûler. Nos Sages expliquent que ce sont des fautes qui ont entraîné ces plaies. Et notamment des fautes liées à l'orgueil. Aussi, dans le cadre de sa purification, on demande au lépreux d'apporter du cèdre et de l'hysope. C'est comme si la Thora lui disait : « Si tu t'es enorgueilli comme un cèdre, tu te feras petit et tu te rabaisseras comme de l'hysope ». D'après cela, on comprend que l'on devait brûler le cèdre, pour faire disparaître l'orgueil. Mais pourquoi brûler également l'hysope ? L'humilité est à conserver, et non à éliminer!

Le *'Hidouché Harim* explique que lorsqu'un homme orgueilleux, essaie de s'appliquer à être plus modeste, il devra se convaincre de leçons de sagesse qu'il ne considérait pas jusqu'alors. Il rectifiera son regard de lui-même pour réaliser la fragilité de l'homme, ses limites, ses erreurs et fautes, son manque de discernement. Ainsi, à force de réflexion et de travail, il pourra atteindre une conscience plus réaliste des choses et se sentira plus humble. Mais alors, surviendra le risque de la prise de conscience de son humilité. Il a beaucoup travaillé, beaucoup réfléchi, et maintenant, il réalise qu'il est bien moins grand qu'il ne pensait. Néanmoins, le danger est qu'il ressente un sentiment de fierté, voire de grandeur, face à son humilité. Il a du mérite d'avoir acquis cette si belle qualité, qui manque à tant de personnes ! Et il risque (inconsciemment) d'en tirer un certain orgueil. C'est pourquoi, le travail final, celui de ne pas se sentir valorisé du fait de son humilité, est de brûler l'hysope. La Thora attend in fine que l'homme soit humble, parce que telle est la vérité. En réalité, il n'a tout simplement pas de quoi être orgueilleux ! Il doit se sentir humble avec simplicité, conscient de sa condition d'homme limité, sans le vivre comme un exploit. Telle est la perfection de l'humilité. Être humble, parce qu'il ne peut pas en être autrement. C'est pourquoi, la Thora ne donne pas de commandement à l'homme d'être humble. Car si l'homme cherchait à être humble pour respecter un commandement, ce serait déjà une forme d'orgueil. Comme s'il avait de quoi être orgueilleux et qu'il lutte contre, pour respectait ce commandement. L'homme doit donc rester simple uniquement parce qu'il n'y a vraiment aucune bonne raison d'être orgueilleux.

*« Et Je mettrai des plaies de Tsaraat (lèpres) dans les maisons » (14, 34) (Metsora)*

Rachi explique que les habitants de Canaan avaient caché les trésors des Hébreux, sous les murs des maisons, pour ne pas qu'ils soient retrouvés. Mais Hachem a envoyé des plaies dans les maisons, pour faire détruire les murs et que les Juifs retrouvent leurs trésors. Mais on peut s'interroger. Nos Sages enseignent par ailleurs que les plaies émanaient de fautes commises. Comment concilier la sanction pour des fautes avec le fait que Hachem envoie les plaies pour restituer les trésors aux Hébreux ?

En fait, quand un homme faute, il renforce le mal dans le monde. Pour expier cette faute, Hachem envoie des punitions. En réalité la punition n'est rien d'autre que le Mal renforcé par la faute de l'homme. Ce même mal de cette faute se retourne contre lui pour le faire souffrir. De cette façon, ce mal se dissout et sa faute est réparée. C'est le sens des plaies que Hachem a envoyé sur les murs des maisons. C'est le mal de la faute qui se manifeste à l'extérieur et fait souffrir l'homme. Le Mal de la faute est ainsi désintégré. Quand l'homme voit ces plaies sur les murs, il réalise qu'il a commis des fautes graves. Et s'il décide de se repentir sincèrement, à ce moment là, la faute se transforme en mérite. Comment comprendre cela ? Quand un homme commet une faute, il investit dans cet acte des forces profondes qui relèvent de l'impulsivité de son être. Car toutes les fautes émanent des forces impulsives. Or, ces forces sont plus puissantes que les forces de la réflexion. Quand un homme commet des fautes, ces actes l'éloignent de Hachem, car ce sont ses pulsions qui prennent le dessus sur sa raison. Aussi, pour rétablir l'équilibre, redonner à la sagesse et la raison leur suprématie, Hachem envoie des punitions, qui, en faisant souffrir l'homme, le purifient de son impulsivité. Mais s'il fait Techouva, s'il se repent sincèrement, profondément et décide de s'investir dans le service de Hachem, alors toutes les forces impulsives qu'il a développées en lui dans le cadre de ses fautes, vont être investies dans la Sainteté. Son Service Divin sera alors réalisé avec plus de profondeur et d'émotions. Ces forces négatives, ces pulsions non canalisées, apportent à son service Divin une dimension très élevée, lorsqu'il les investit dans la Thora. C'est pourquoi, l'homme qui se repent est encore plus grand que le Juste qui n'a jamais fauté. Grâce au repentir profond, les plaies qui apparaissent sur les murs et concentrent le Mal investi dans la faute, se transforment à présent en trésors. Lorsque les murs sont détruits, on y trouve des trésors de Sainteté. Ce sont les forces très élevées, emprisonnées dans le Mal du fait des fautes, qui se libèrent de cette impureté par le repentir. Alors, les plaies elles-mêmes se transforment pour devenir de grands trésors.

*« Le Cohen verra la plaie » (13, 3) (Tazria)*

Nos Sages enseignent que le Cohen ne peut pas observer ses propres plaies pour décider s'il est pur ou impur. Car l'homme ne voit pas objectivement le Mal qui est en lui.

Une fois, le Rav Chabtaï Cohen devait comparaître en justice face à un homme simple de la communauté. Pour des raisons d'objectivité, il fut décidé que le jugement soit rendu dans un tribunal où le Rav était inconnu. Après un long débat et un long moment de réflexion, le juge trancha en la défaveur du Rav. Ayant déjà retourné la question de toutes les façons possibles, le Rav était convaincu qu'il aurait gain de cause. Ainsi, surpris par la décision du juge, il lui demanda de lui exposer les arguments qui avaient motivé son verdict. Le juge répondit : « Il est vrai qu'au départ, après un premier approfondissement du problème, je vous donnais raison. Mais par la suite, je me suis penché sur un certain livre qui abordait la question, où les arguments donnés montraient clairement que vous aviez tort ». Le Rav demanda au juge de quel ouvrage il s'agissait. Alors le juge s'approcha de sa bibliothèque, en sortit un livre qu'il présenta devant le Rav Chabtaï Cohen. Quelle ne fut pas sa surprise de constater que ce livre était rédigé par lui-même !

La moralité à retenir : « Les intérêts de l'homme faussent son propre jugement et l'empêchent de regarder la vérité ».